



hospeco®
BRANDS GROUP

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission 31-Août-2017

Date de révision 20-Jan-2020 Révision

Numéro 2

Ce document est conforme à la norme de communication des dangers de l'OSHA des États-Unis (29 CFR 1910.1200), au SIMDUT 2015 du Canada, qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) modifiée et le Règlement sur les produits dangereux (HPR), ainsi qu'au NMX-R-019-SC-2011 du Mexique.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE L'ENTREPRISE/ENTREPRISE

Identificateur du produit SGH

Nom du produit Oxygen-Pro Cartridge Tropical Waves

Autres moyens d'identification

Numéro ONU UN1169

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Rafraîchisseur d'air

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

Coordonnées du fournisseur

Adresse du fournisseur

Hospeco Brands Group
26301 Curtiss-Wright Pkwy
Cleveland, OH 44143

États-Unis

TÉL. : 800-942-9199

Courriel : info@hospecobrands.com

Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence chimique Chem-Tel Inc. : 1-800-255-3924 pour les États-Unis /
Nombre +01-813-248-0585 en dehors des États-Unis

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement

Ce produit est considéré comme dangereux selon les critères établis dans la norme de communication des dangers de l'OSHA des États-Unis (29 CFR 1910.1200), le SIMDUT 2015 du Canada, qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) modifiée et le Règlement sur les produits dangereux (HPR), et le NMX-R-019-SC-2011 du Mexique.

Toxicité orale aiguë	Catégorie 4
Corrosion/irritation de la peau	Catégorie 2
Lésions oculaires graves / Irritation des yeux	Catégorie 2A
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour les organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2

Liquides inflammables	Catégorie 3
-----------------------	-------------

Éléments d'étiquette**Mot de signal**

Avertissement

**Mentions de danger**

Nocif en cas d'ingestion

Provoque une irritation de la peau

Provoque une irritation oculaire grave

Peut provoquer une réaction allergique cutanée

Peut causer des dommages aux organes par exposition prolongée ou répétée Liquide inflammable et vapeur.

Dangers pour la santé physique et pour la santé Non classés ailleurs Sans objet.

Mises en garde**Prévention**

- Lavez soigneusement le visage, les mains et toute peau exposée après la manipulation.
- Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit.
- Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas être autorisés à sortir du lieu de travail.
- Ne respirez pas de poussière/ fumée / gaz / brume / vapeurs / pulvérisation.
- Tenir à l'écart de la chaleur / étincelles / flammes nues / surfaces chaudes - Ne pas fumer.
- Gardez le récipient hermétiquement fermé.
- Conteneur de terre/de liaison et équipement de réception.
- Utilisez de l'électricité, de la ventilation, de l'éclairage et de l'équipement antidéflagrants.
- N'utilisez que des outils non étincelants.
- Prendre des mesures de précaution contre les rejets statiques.
- Portez des gants de protection/ des vêtements de protection / une protection oculaire / une protection faciale.

Conseils généraux

- Obtenez des soins ou des conseils médicaux si vous ne vous sentez pas bien

Yeux

- SI DANS LES YEUX: Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
- Si l'irritation des yeux persiste : Obtenez un avis ou une attention médicale.

Peau

- En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenez un avis ou une attention médicale.
- Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- SI SUR LA PEAU (ou les cheveux): Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincez la peau à l'eau/douche.

Ingestion

- SI AVALÉ: Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin si vous ne vous sentez pas bien.
- Rincer la bouche.

Incendie

- En cas d'incendie: Utilisez du CO₂, un produit chimique sec ou de la mousse pour l'extinction.

Stockage

- Conserver dans un endroit bien ventilé. Restez au frais.

Élimination

- Jeter le contenu ou le contenant à une usine d'élimination des déchets approuvée.

Autres renseignements

Très toxique pour la vie aquatique avec des effets durables. Toxique pour la vie aquatique. Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

Toxicité aiguë inconnue

100 % du mélange est constitué d'un ou de plusieurs composants dont la toxicité est inconnue. Voir la section 11 pour obtenir des renseignements toxicologiques supplémentaires

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Les identités chimiques individuelles des composants de ce mélange sont considérées comme des informations exclusives et des secrets commerciaux conformément au paragraphe(i) du §1910.1200. En tant que tels, ils sont retenus conformément aux dispositions de la loi. Certaines substances dangereuses sont énumérées dans la section Sur les contrôles de l'exposition et la protection personnelle.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Description des mesures de premiers secours nécessaires**Conseils généraux**

Obtenez des conseils ou des soins médicaux si vous ne vous sentez pas bien

Contact visuel

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirez toutes les lentilles cornéennes et continuez à rincer pendant au moins 15 minutes. Consultez un médecin si l'irritation persiste.

Notes à l'intention du médecin Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agent extincteur approprié Utilisation: Pulvérisation d'eau. Dioxyde de carbone (CO₂) . Mousse.

Support d'extinction inapproprié N'utilisez pas un courant d'eau solide, car il pourrait disperser et propager le feu.

Dangers particuliers découlant du produit chimique Inflammable. La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Ils se répandront le long du sol et s'accumuleront dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, réservoirs). Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones confinées (sous-sol, réservoirs, wagons-trémies/citernes, etc.). Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec de l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer vers la source d'inflammation et de retour en arrière.

Données sur les explosions

Sensibilité aux chocs mécaniques

Aucune.

Sensibilité à la décharge statique

Oui.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers Comme dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome pression-demande, MSHA / NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.

6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL

Contact avec la peau SI VOUS ÊTES SUR LA PEAU (ou les cheveux) : Enlevez/enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincez la peau à l'eau/douche. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenez un avis ou une attention médicale. Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

L'inhalation Passer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs.

Ingestion Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / médecin si exposé ou vous vous sentez mal. Rincer la bouche.

Protection des secouristes Enlever toutes les sources d'inflammation. Utilisez de l'équipement de protection individuelle. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes/effets les plus importants Urticaire. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Irritation.

Indication d'une attention médicale immédiate et d'un traitement spécial nécessaires, si nécessaire

5

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Enlever toutes les sources d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les rejets statiques. Tout l'équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à la terre. Utilisez de l'équipement de protection individuelle. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Prévenir d'autres fuites ou déversements s'il est sécuritaire de le faire. Éviter les rejets dans l'environnement. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Ne jetez pas dans les eaux de surface ou le réseau d'égouts sanitaires. Jeter le contenu ou le contenant à une usine d'élimination des déchets approuvée. Recueillir les déversements. Voir la section 12 pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'écologie.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes pour la digue de confinement bien en avance sur le déversement de liquide pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage du barrage. Absorber avec un matériau absorbant inerte (p. ex. sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure de bois). Utilisez des outils propres sans étincelles pour recueillir le matériel absorbé. Balayez et pelletez dans des contenants appropriés pour l'élimination.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**Précautions pour une manipulation sécuritaire**

Manipulation Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Pour éviter l'inflammation de vapeurs par décharge d'électricité statique, toutes les parties métalliques de l'équipement doivent être mis à la terre. Prendre des mesures de précaution contre les rejets statiques. Utiliser uniquement dans une zone munie d'une ventilation par aspiration appropriée. Portez de l'équipement de protection individuelle. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlevez et lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Laver soigneusement après la manipulation.

Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris toute incompatibilité

Entreposage Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Gardez le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé.

Produits incompatibles Agents oxydants forts, Acides forts, Bases solides,

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE**Paramètres de contrôle**

Lignes directrices sur l'exposition Ce produit ne contient pas de matières dangereuses avec des limites d'exposition professionnelle établies par les organismes de réglementation spécifiques à la région.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage Lunettes de sécurité bien ajustées.

Protection de la peau et du corps Portez des gants ou des vêtements de protection.

Protection respiratoire	Si les limites d'exposition sont dépassées ou s'il y a irritation, une protection respiratoire approuvée par le NIOSH/MSHA devrait être portée. Des respirateurs à air à pression positive peuvent être nécessaires pour les concentrations élevées de contaminants dans l'air. La protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en vigueur.
Mesures d'hygiène	Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit. Assurer le nettoyage régulier de l'équipement, de l'aire de travail et des vêtements. Enlevez et lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas être autorisés à sortir du lieu de travail. Lavez soigneusement le visage, les mains et toute peau exposée après la manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques de base

Liquide à l'état physique. Apparence Jaune pâle à jaune citron. **Odeur** fruitée. **Seuil d'odeur** Aucune information disponible.

<u>Biens immobiliers</u>	<u>Remarques</u>	<u>sur les valeurs/ - Méthode</u>
---------------------------------	-------------------------	--

pH	Aucune donnée disponible	Aucune donnée connue
Point de fusion/plage	Aucune donnée disponible	Aucune donnée connue
Point d'ébullition/plage d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucune donnée connue
Point d'éclair	56 °C / 132.8 °F	Aucun connu
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucune donnée connue
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée connue
Limites d'inflammabilité dans l'air		
limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	0,934 Pa @ 20 °C 1 Pa @ 0,934 Pa @ Calculé 20 °C 2 °C	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucune donnée connue
Densité relative	Aucune donnée disponible	Aucune donnée connue
Gravité spécifique	Aucune donnée disponible	Aucune donnée connue
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau.	Aucun connu
Solubilité dans d'autres solvants	Pratiquement insoluble.	Aucun connu
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible	Aucune donnée n'a été connue
Température d'auto-alignement	Aucune donnée disponible	Aucune donnée connue
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucune donnée connue
Viscosité	Aucune donnée disponible	Aucune donnée connue

Propriétés inflammables Non inflammables

Propriétés explosives Aucune donnée disponible

Propriétés oxydantes Aucune donnée disponible

Autres renseignements

Teneur en COV (%) Aucune donnée disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucune donnée disponible.

Stabilité chimique Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses Aucun dans le cadre d'un traitement normal.

Polymérisation dangereuse La polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter Aucun connu sur la base des informations fournies. **Matériaux incompatibles**

Agents oxydants forts, Acides forts, Bases solides,

Produits de décomposition dangereux Aucun produit n'a été connu d'après les renseignements fournis.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

L'inhalation Aucun dans des conditions normales d'utilisation
Contact visuel Irritant pour les yeux.
Contact avec la peau Irritant pour la peau. Peut provoquer une sensibilisation par contact cutané.
Ingestion Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut causer une irritation des muqueuses.

Mesures numériques de la toxicité - Produit

Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du document SGH:

DT50 voie orale 875 mg/kg; Estimation de la toxicité aiguë
DT50 par voie cutanée 931 mg/kg; Estimation de la toxicité aiguë
Toxicité aiguë inconnue 100 % du mélange est constitué d'ingrédients dont la toxicité est inconnue. Voir la section 11 pour obtenir des renseignements toxicologiques supplémentaires

Nom chimique	DT50 voie orale	DT50 par voie cutanée	CL50 Inhalation
Acétoacétate d'éthyle	= 3980 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Lapin)	-
Acide heptanoïque, ester de 2-propényle	= 5000 mg/kg (Rat)	= 810 mg/kg (Lapin)	-
acétate de n-hexyle	= 36229 mg/kg (Rat)	> 5 g/kg (Lapin)	-
Acide heptanoïque, ester éthylique	> 34640 mg/kg (Rat)	> 5 g/kg (Lapin)	-
D-Limonène	5000 mg/kg (Rat)	>5000 mg/kg (Lapin)	-
Acide 3-méthyl-3-phénylhydrique d'oxiranecarboxylique, ester éthylique	= 5470 mg/kg (Rat)	-	-
Benzène méthanol, .alpha.-méthyl-, acétate	> 5 g/kg (Rat)	> 5 g/kg (Lapin)	-
Caproate d'allyle	= 218 mg/kg (Rat)	= 300 mg/kg (Lapin)	-
2(3H)-Furanone, dihydro-5-pentyl-	= 6600 mg/kg (Rat)	> 5 g/kg (Lapin)	-
Butyrate d'éthyle	= 13 g/kg (Rat)	> 2 g/kg (Lapin)	-
Acide cyclohexanepropanoïque, ester de 2-propényle	= 585 mg/kg (Rat)	-	-
Coumarine	-	> 2000 mg/kg (Rat)	-
Phénoxyacétate d'allyle	= 475 µL/kg (Rat)	= 820 µL/kg (Lapin)	-

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Irritation

Effets retardés et immédiats ainsi que les effets chroniques d'une exposition à court et à long terme**Corrosion/irritation de la peau** Irritant pour la peau.**Dommmages aux yeux / irritation** Irritant pour les yeux.**La sensibilisation respiratoire ou cutanée** peut provoquer une sensibilisation par contact cutané.**Mutagénicité des cellules germinales** Aucune information disponible.**Cancérogénicité** Ne contient aucun ingrédient au-dessus des quantités déclarables inscrites comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
D-Limonène		Groupe 3	-	-
Coumarine		Groupe 3		

CIRC : (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 - Non classable quant à sa cancérogénicité pour les humains

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.**STOT - exposition unique** Aucune information disponible.**STOT - exposition répétée** Aucune information disponible.**Risque d'aspiration** Aucune information disponible.**12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Toxique pour la vie aquatique. Très toxique pour la vie aquatique avec des effets durables.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les micro-organismes	Daphnia Magna (Puce d'eau)
Acétoacétate d'éthyle 141-97-9	CE50 72 h : > 500 mg/L (Desmodesmus subspicatus)	LC50 96 h : = 290 mg/L (Oncorhynchus mykiss) LC50 96 h : = 298 mg/L (Pimephales promelas) LC50 96 h : = 307 mg/L (Lepomis macrochirus)		CE50 48 h : = 646 mg/L (Daphnia magna) CE50 24 h : = 790 mg/L statique (Daphnia magna)
acétate de n-hexyle 142-92-7		LC50 96 h : 3,7 - 4,4 mg/L d'écoulement continu (Pimephales promelas)		
D-Limonène 5989-27- 5		LC50 96 h : 0,619 - 0,796 mg/L d'écoulement continu (Pimephales promelas) LC50 96 h : = 35 mg/L (Oncorhynchus mykiss)		
Caproate d'allyle 123- 68-2		CL50 96 h : = 30 mg/L (Carassius auratus)		

Persistence et dégradabilité Aucune information disponible.**Bioaccumulation** Aucune information disponible.

Nom chimique	Journal pow
Acétoacétate d'éthyle	0.27

Mobilité Aucune information disponible.
Autres effets indésirables Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination des déchets Ce matériau, tel qu'il est fourni, est un déchet dangereux selon la réglementation fédérale (40 CFR 261).

Emballages contaminés Les contenants vides présentent un risque potentiel d'incendie et d'explosion. Ne coupez pas, ne percez pas **OU NE soudez pas les contenants**. Les contenants vides devraient être amenés à un site de manutention des déchets approuvé pour être recyclés ou éliminés.

Numéro de déchets D001 de l'EPA des États-Unis

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont répertoriées avec l'État de Californie en tant que déchets dangereux.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Remarque : Cette taille d'expédition fait l'objet d'exemptions de quantité limitée qui n'exigent pas d'étiquetage ou d'étiquetage, sauf si elles sont transportées par avion. En vertu de la réglementation américaine sur le transport dot, ce produit peut être re-classé comme une quantité limitée conformément à 49 CFR 173.306(i). En vertu de la réglementation de Transports Canada, ce produit peut être re-classé comme une quantité limitée conformément à la section 1.17. En vertu de la réglementation IMDG(Amdt 35-10), ce produit peut être re-classé comme une quantité limitée conformément au chapitre 3.4.

Dot

Numéro ONU UN1169
Désignation officielle de transport Extraits aromatiques, liquides
Classe de danger 3
Groupe d'emballage III
Désignation des marchandises UN1169, Extraits aromatiques, liquides, 3, III
Numéro du guide d'intervention d'urgence 127

TMD

Numéro ONU UN1169
Désignation officielle de transport Extraits aromatiques, liquides
Classe de danger 3
Groupe d'emballage III
Désignation des marchandises UN1169, Extraits aromatiques, liquides, 3, III, Polluants marins

MEX

Numéro ONU UN1169
Désignation officielle de transport Extraits aromatiques, liquides
Classe de danger 3
Groupe d'emballage III
Désignation des marchandises UN1169, Extraits aromatiques, liquides, 3, III

IATA

Numéro ONU UN1169

Désignation officielle de transport	Extraits aromatiques, liquides
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
ERG Code	3L
Désignation des marchandises	UN1169, Extraits aromatiques, liquides, 3, III

IMDG/OMI

Numéro ONU	UN1169
Désignation officielle de transport	Extraits aromatiques, liquides
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
EmS No.	F-E, S-D
Désignation des marchandises	NO ONU 1169, Extraits aromatiques, liquides, 3, III, Polluants marins (54 °C.c.)

15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES
--

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone	Sans objet
Polluants organiques persistants	Sans objet
Déchets dangereux	Sans objet
La Convention de Rotterdam	Sans objet
(consentement préalable en connaissance de cause)	
Convention internationale pour le Prévention de la pollution par les navires (MARPOL)	Sans objet

Inventaires internationaux

TSCA	Conforme
DSL	Conforme
EINECS	Conforme
ENCS	Non déterminé
IECSC	Conforme
KECL	Conforme
Le PICCS	Conforme
L'AICS	Conforme

Légende

TSCA - Inventaire de l'article 8(b) de la Toxic Substances Control Act des États-Unis

LIS/LE - Liste intérieure des substances du Canada/Liste extérieure

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS - Japon Substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Substances chimiques coréennes existantes et évaluées

PICCS - Philippines Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques

AICS - Australian Inventory of Chemical Substances

Réglementation fédérale des États-Unis

Article 313 du titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient pas de produits chimiques assujettis aux exigences de déclaration de la Loi et du titre 40 de la partie 372 du Code of Federal Regulations.

SARA 311/312 Catégories de danger

Risque aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Oui
Libération soudaine du risque de pression	Non
No de danger réactif	

Loi sur l'assainissement de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance réglementée en tant que polluants en vertu de la Loi sur l'assainissement de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce matériel, tel qu'il est fourni, ne contient aucune substance réglementée en tant que substances dangereuses en vertu de l'Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou le Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques en matière de rapports au niveau local, régional ou étatique concernant les rejets de ce matériel.

Réglementation des États-Unis

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient pas de produits chimiques de la Proposition 65.

Règlement sur le droit à l'information des États américains

Nom chimique	New Jersey	Le Massachusetts	Pennsylvanie	L'Illinois	Rhode Island
Acétoacétate d'éthyle		X	X		
D-Limonène	X			X	
Butyrate d'éthyle	X	X	X		

Renseignements sur l'étiquette de l'EPA des États-Unis

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Sans objet

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Danger pour la santé de la NFPA 2 Inflammabilité 2 Instabilité 0 Dangers physiques et chimiques -

Danger pour la santé du SISS 2* Inflammabilité 2 Danger physique 0 Protection personnelle X

**Indique un danger chronique pour la santé.*

Date d'émission 31-Août-2017 Date de révision 20-Jan-2020

Modification du format de la note de révision.

Clause de non-responsabilité générale

L'information fournie sur cette FDS est correcte au meilleur de notre connaissance, de l'information et de la croyance à la date de sa publication. Les informations fournies sont conçues uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et la libération en toute sécurité et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. L'information se rapporte uniquement au matériel spécifique désigné et peut ne pas être valide pour ce matériel utilisé en combinaison avec tout autre matériel ou dans tout processus, sauf indication contraire dans le texte.

Fin de la fiche de données de sécurité

